

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

Membres en exercice : 11
Membres présents : 10

Date de la convocation
14/04/2026

EMPRUNT
30 000 €

TRAVAUX DE
VOIRIE
2026

CREDIT
AGRICOLE VAL
DE FRANCE

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à 19 h, les membres du conseil municipal de la commune de Faye se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Etaient présents : Mmes Beaufort Karine, Colombier Dominique, Garnier Annette, Tichadou Paule, Turelier Séverine, Mrs Druais Joël, Lancelin Aurélien, Navarre Alexis, Rozycki André, Savoire Emmanuel,

Excusé/Pouvoir : M. Antoni Jean-Luc a donné pouvoir à Mme Colombier Dominique

Secrétaire de séance : M. Savoire Emmanuel

Madame le Maire présente au conseil municipal le dossier présentant le projet de travaux d'investissement de voirie rue du Breuil pour l'année 2026.

La commune de Faye décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France.

- Un prêt moyen terme d'un montant de 30 000 €
- D'une durée de 4 ans
- Au taux fixe de 3,28 %
- Echéances constantes trimestrielles
- Délai de déblocage : 12 mois maximum après la date d'édition des contrats
- Frais de dossier : 150 €

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme au registre

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,
Emmanuel SAVOIRE

Le Maire,
Annette GARNIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20260427-30-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/04/2026

Publication : 28/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

